

Les unions interculturelles

par Anne Milan et Brian Hamm

Au Canada, la plupart des gens se marient ou vivent en union libre avec des personnes appartenant au même groupe culturel. Toutefois, étant donné que la diversité culturelle prend de l'ampleur au pays, on compte de plus en plus de couples formés de personnes issues de groupes culturels différents. Les unions interculturelles entre des personnes n'appartenant pas à un groupe minoritaire visible et des personnes issues d'un tel groupe, ou entre personnes appartenant à deux groupes minoritaires visibles différents, peuvent être considérées comme l'un des effets du multiculturalisme, dont la ligne de force est l'acceptation et l'interaction de toutes les personnes composant une société. Les unions interculturelles peuvent être vues également comme un « moteur de changement social¹ » du fait qu'elles aident à développer des attitudes positives à l'égard des groupes minoritaires visibles et qu'elles mettent en relation les réseaux sociaux et familiaux respectifs des deux partenaires².

Dans le présent article, nous utilisons les données tirées des recensements de la population de 2001 et de 1991 pour déterminer la prévalence des unions interculturelles au Canada ainsi que pour répondre à plusieurs questions liées à ces unions. Les personnes appartenant à des groupes minoritaires visibles particuliers sont-elles plus susceptibles de

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données contenues dans le présent article sont tirées des recensements de 1991 et de 2001. Le terme union interculturelle désigne un couple formé de deux personnes qui n'ont pas la même origine ethnique ou la même religion, ou qui n'appartiennent pas à un même groupe minoritaire visible, ou encore qui n'ont pas en commun une autre caractéristique quelconque. Dans le cadre de l'article, les unions interculturelles sont composées d'un membre d'une minorité visible et d'une personne n'appartenant pas à un groupe minoritaire visible, ou de deux personnes appartenant à deux groupes minoritaires visibles différents. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles comprennent les « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Pour obtenir des renseignements sur les caractéristiques des personnes formant une union interculturelle, on a utilisé des données sur les personnes, comme l'âge, le niveau de scolarité et le statut d'immigrant. En outre, les données obtenues sur le couple comprenaient des renseignements indiquant si l'union interculturelle était un mariage ou une union libre, des données sur le nombre d'unions interculturelles existant au sein d'un groupe minoritaire visible particulier, ainsi que des données indiquant si le couple avait ou non des enfants à la maison.

former des unions interculturelles? Est-ce que l'âge, le niveau de scolarité, le lieu de naissance ou le fait de résider dans de grands centres urbains influent sur les probabilités de s'engager dans ce type de relation? Les unions interculturelles sont-elles plus souvent des mariages ou des unions libres? Ces couples sont-ils plus ou

1. J.R. Goldstein, « Kinship networks that cross racial lines: the exception or the rule? », *Demography*, vol. 36, n° 3, 1999, p. 399 à 407.
2. M. Kalmijn, « Inter-marriage and homogamy: Causes, patterns, trends », *Annual Review of Sociology*, vol. 24, 1998, p. 395 à 421.

moins susceptibles d'avoir des enfants? La prévalence des unions interculturelles est-elle la même au Canada qu'aux États-Unis?

Plus de 3 % de Canadiens forment des unions interculturelles

Parmi les 14,1 millions de personnes vivant en couple en 2001, 452 000 d'entre elles formaient des unions interculturelles (mariages ou unions libres) composées d'un membre de minorité visible et d'une personne n'appartenant pas à un groupe minoritaire visible, ou de deux personnes issues de deux groupes minoritaires visibles différents. Ce chiffre représentait une augmentation de 35 % par rapport à 1991, où cette progression était de 10 % pour l'ensemble des personnes vivant en couple. En 2001, les unions interculturelles constituaient 3,2 % de tous les couples au Canada³. L'augmentation du nombre d'unions interculturelles peut être attribuable à de nombreux facteurs. En général, la société accepte mieux les comportements non traditionnels, comme celui de vivre en union libre avec une personne de même sexe ou de sexe opposé. La mobilité sociale et géographique crée davantage d'occasions de rencontrer des personnes issues de divers milieux socioculturels et de nouer des relations avec ces personnes. L'interaction entre de nombreuses personnes de cultures différentes peut se faire à l'école, au travail ainsi que par l'entremise de proches, d'amis, ou d'autres réseaux sociaux. En outre, la diversité culturelle au Canada est plus grande que jamais. En effet, en 2001, on y a enregistré un nombre plus important de personnes appartenant à des minorités visibles qu'à tout autre moment dans le passé. Le nombre de partenaires potentiels est donc également plus élevé. En 2001, on a recensé 4,0 millions de personnes appartenant à des groupes minoritaires visibles, soit plus de 13 % de l'ensemble de la population⁴. En

1981, les minorités visibles comprenaient 1,1 million de personnes et constituaient moins de 5 % de la population canadienne. Une société davantage pluraliste peut donc contribuer à réduire la distance sociale entre les personnes d'origines différentes et à augmenter le nombre d'unions interculturelles⁵.

En général, le type le plus courant de mariage ou d'union libre interculturels au Canada était celui composé d'une personne issue d'un groupe minoritaire visible et d'une personne n'appartenant pas à un tel groupe. En 2001, 394 300 personnes formaient une union de ce genre et représentaient 2,8 % de toutes les personnes vivant en couple, en hausse par rapport aux 2,4 % enregistrés en 1991. Un peu plus de la moitié de ces unions (53 %) étaient composées d'un homme n'appartenant pas à un

groupe minoritaire visible et d'une femme issue d'un groupe minoritaire visible en 2001, tandis que 47 % de ces unions étaient formées d'un homme issu d'un groupe minoritaire visible et d'une femme n'appartenant pas à un tel groupe. Parmi les unions interculturelles, les femmes n'appartenant pas à un groupe minoritaire visible avaient le plus souvent comme partenaire un homme d'origine sud-asiatique, arabe, asiatique occidentale ou de race noire, alors que les hommes n'appartenant pas à un groupe minoritaire visible étaient proportionnellement plus nombreux à avoir une partenaire d'origine chinoise, philippine, latino-américaine, japonaise, coréenne ou asiatique du Sud-Est.

Les couples étaient également composés de personnes issues de deux groupes minoritaires visibles différents, mais ce genre d'union était

Groupes minoritaires visibles sélectionnés	Ensemble des couples	Partenaires appartenant au même groupe minoritaire visible	Unions interculturelles
	Nombre	% de couples	
Japonais	25 100	30	70
Latino-Américains	57 800	55	45
Noirs	117 800	57	43
Philippins	78 700	67	33
Asiatiques du Sud-Est	45 200	74	26
Arabes et Asiatiques occidentaux	73 800	76	24
Coréens	24 800	82	18
Chinois	265 600	84	16
Asiatiques du Sud	232 000	87	13

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

- En 2001, 86 % des couples étaient composés de deux personnes n'appartenant pas à un groupe minoritaire visible, et un autre 10 % des couples étaient composés de deux personnes appartenant à un même groupe minoritaire visible.
- Statistique Canada, *Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution*, produit n° 96F0030XIF2001008 au catalogue, 2003.
- J.M. Tzeng, « Ethnically heterogamous marriages: the case of Asian Canadians », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 31, n° 3, 2000, p. 321 à 337.

moins fréquent. En 2001 au Canada, 57 700 personnes formaient de tels couples (0,4 % de l'ensemble des personnes vivant en couple), en hausse par rapport aux 34 000 personnes qui ont participé au recensement 10 ans plus tôt (elles représentaient alors 0,3 % de l'ensemble des personnes vivant en couple). Parmi toutes les unions interculturelles formées de personnes issues de deux groupes minoritaires visibles différents, celles composées de Chinois et d'Asiatiques du Sud-Est étaient les plus fréquentes, suivies des couples sino-philippins. Toutefois, il existe une grande variété de combinaisons d'origines chez les personnes issues de groupes minoritaires visibles qui forment un couple avec une personne n'appartenant pas à leur propre groupe minoritaire.

Les Japonais sont les plus susceptibles de former un couple avec une personne n'appartenant pas à leur groupe minoritaire visible

Parmi les groupes minoritaires visibles, les Japonais étaient les plus susceptibles de se marier ou de vivre en union libre avec une personne d'origine non-japonaise. En 2001, bien que l'on ait recensé au Canada seulement 25 100 couples composés d'au moins une personne d'origine japonaise, 70 % de ces couples comprenaient une personne qui n'était pas d'origine japonaise. La longue histoire de l'héritage canadien de nombreux Japonais pourrait expliquer en partie pourquoi ceux-ci présentent la plus forte proportion d'unions interculturelles. En 2001, près des deux tiers (65 %) des personnes d'origine japonaise étaient nées au Canada. Des études antérieures ont permis de constater que le nombre d'unions interculturelles chez les personnes appartenant à des groupes d'immigrants peut augmenter dans le cas des générations subséquentes, étant donné que l'adaptation au pays hôte peut être plus facile pour ces générations⁶. En outre, le petit nombre

de Japonais vivant au Canada pourrait contribuer à intensifier les relations de ceux-ci avec des personnes qui ne sont pas d'origine japonaise.

Les deuxième et troisième groupes minoritaires visibles représentés le plus fréquemment au sein des couples interculturels étaient celui des Latino-Américains, suivi de près par celui des Noirs. Sur les 57 800 couples composés d'au moins une personne d'origine latino-américaine, 45 % d'entre eux étaient des unions interculturelles, soit 0,4 % de l'ensemble des couples. Une des raisons pouvant expliquer cette proportion est que les Latino-Américains sont moins susceptibles de vivre dans des quartiers latino-américains dans les grandes villes, comparativement à d'autres groupes minoritaires visibles comme les Chinois ou les Asiatiques du Sud. Par conséquent, il est possible que les Latino-Américains interagissent davantage à l'extérieur de leur groupe⁷.

Environ 43 % des couples composés d'au moins une personne de race noire étaient des unions interculturelles, cette proportion représentant 0,7 % de tous les couples du Canada. En nombres absolus, c'est chez les Noirs qu'on retrouvait le plus grand nombre d'unions interculturelles (50 400 sur 117 800 couples composés d'au moins une personne de race noire). À l'instar des Japonais, l'histoire des Noirs remonte loin dans le temps au Canada. En effet, en 2001, près de la moitié

(45 %) des Noirs étaient nés au Canada. D'autres groupes minoritaires visibles présentaient des proportions moins importantes d'unions formées avec des personnes n'appartenant pas à leur groupe. Il s'agit des Philippins (33 %), des Asiatiques du Sud-Est (26 %), des Arabes et Asiatiques occidentaux (24 %) et des Coréens (18 %).

Les Chinois et les Asiatiques du Sud étaient les moins susceptibles de former des unions interculturelles

Parmi les groupes minoritaires visibles les moins susceptibles de former des unions à l'extérieur de leur propre groupe, on trouvait les Asiatiques du Sud (13 %) et les Chinois (16 %). En 2001, on a recensé 29 100 unions interculturelles comprenant une personne d'origine sud-asiatique (soit 0,4 % de l'ensemble des couples). Comme les Chinois constituent le groupe minoritaire visible le plus important — comptant aujourd'hui plus d'un million de personnes —, même une faible probabilité de former des unions à l'extérieur de leur propre groupe résulte néanmoins en un nombre élevé d'unions interculturelles comprenant une personne d'origine chinoise (41 600 couples⁸ ou 0,6 % de l'ensemble des couples du pays). Le nombre d'unions interculturelles composées d'une personne d'origine chinoise et d'une personne appartenant à une minorité visible non chinoise était également élevé. En

6. S. Lieberman et M.C. Waters, *From Many Strands: Ethnic and Racial Groups in Contemporary America*, New York, Russell Sage Foundation, 1988.

7. Selon le Recensement de la population de 2001, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto présentait le groupe minoritaire visible latino-américain le plus important au Canada. Seulement 13 % des personnes appartenant au groupe minoritaire visible latino-américain vivent dans des quartiers où au moins 10 % de la population est d'origine latino-américaine. Par contre, plus de 70 % des personnes appartenant aux groupes minoritaires visibles chinois et sud-asiatique vivent dans des quartiers où au moins 10 % de la population est issue de leur groupe. De plus, les groupes minoritaires visibles latino-américains sont moins concentrés dans d'autres RMR.

8. Ce chiffre comprend 31 200 couples dont un des partenaires est d'origine chinoise, alors que l'autre ne fait pas partie d'un groupe minoritaire visible, ainsi que 10 500 couples composés d'une personne d'origine chinoise et d'une personne issue d'un autre groupe minoritaire visible.

2001, on comptait 10 500 unions de ce genre, qui représentaient 0,1 % de l'ensemble des couples. Le nombre croissant de Chinois au Canada pourrait contribuer à la hausse du nombre d'unions interculturelles à l'avenir.

Les jeunes citoyens sont les plus susceptibles de faire partie d'une union interculturelle

Le fait de former un couple, que ce soit par les liens du mariage ou en union libre, demeure un processus important pour les hommes et les femmes dans la vingtaine. Malgré l'augmentation de la proportion de jeunes adultes vivant en union libre, on a enregistré, au cours des deux dernières décennies, une décroissance globale du nombre de personnes de 20 à 29 ans vivant en couple⁹. Bien que les jeunes adultes soient moins nombreux à vivre en couple, ils sont plus susceptibles de faire partie d'une union interculturelle que les adultes plus âgés. Alors que plus de 5 % des hommes et des femmes dans la vingtaine faisaient partie d'une union interculturelle en 2001, seulement 1 % des personnes de 65 ans et plus formaient un couple de ce genre. En général, les jeunes ont tendance à être plus réceptifs face aux comportements et aux attitudes en marge des normes sociales comme le fait de vivre en union libre¹⁰. Une autre explication est que de nombreuses personnes âgées se sont mariées ou ont noué une relation à une époque où les membres de minorités visibles vivant au Canada étaient moins nombreux et où il y avait donc moins de partenaires provenant de ces groupes minoritaires.

Une plus grande acceptation de la diversité pourrait également expliquer

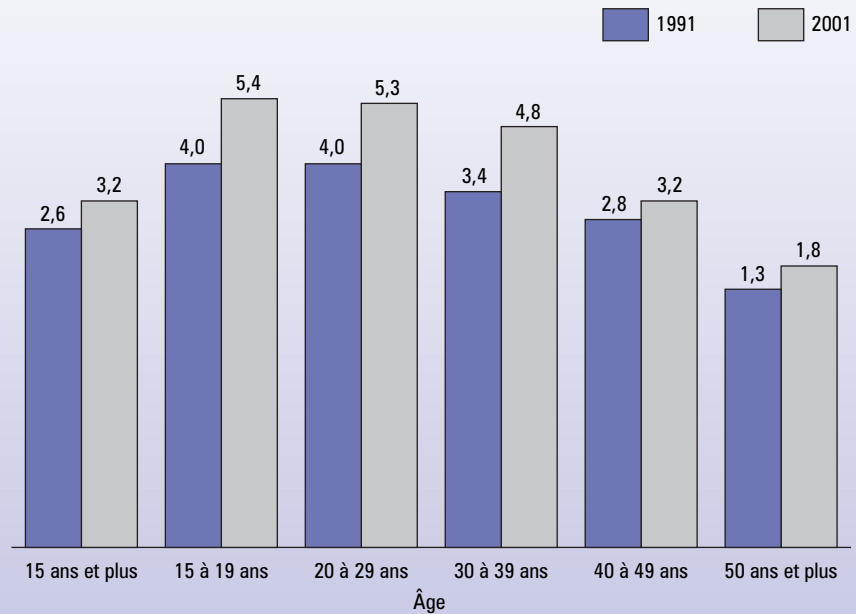
9. Statistique Canada, *Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit*, produit n° 96F0030 XIF2001003 au catalogue, 2002a.

10. Statistique Canada, *La diversification de la vie conjugale au Canada*, produit n° 89-576-XIF au catalogue, 2002b.



Les jeunes sont proportionnellement plus nombreux que les adultes plus âgés à faire partie d'une union interculturelle

% de personnes vivant en couple qui forment une union interculturelle

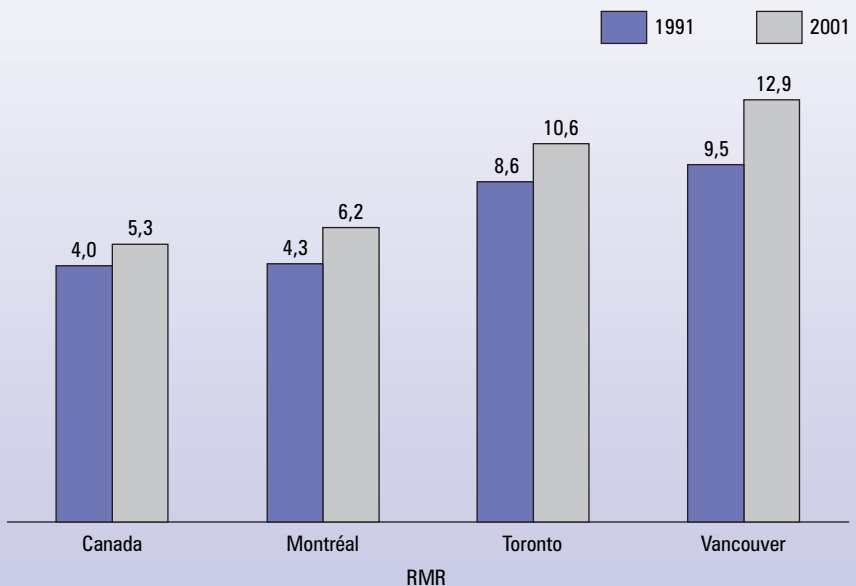


Source : Statistique Canada, recensements de la population.



Les jeunes adultes de Vancouver sont plus susceptibles de faire partie d'une union interculturelle que ceux résidant dans d'autres régions métropolitaines de recensement (RMR)

% de personnes de 20 à 29 ans faisant partie d'une union interculturelle



Source : Statistique Canada, recensements de la population.

pourquoi les personnes faisant partie d'une union interculturelle sont plus susceptibles d'habiter dans de grands centres urbains. Les grandes villes offrent plus d'occasions de rencontrer d'autres personnes ayant des origines diverses. En outre, on trouve le plus souvent les groupes minoritaires visibles dans les grandes villes, ce qui contribue à augmenter les probabilités de nouer une relation avec une personne issue d'un groupe socio-culturel différent. Les unions interculturelles représentaient 7 % des personnes vivant en couple à Vancouver. À Toronto, la proportion était de 6 % et à Montréal, de 3 %. Parmi les personnes de 20 à 29 ans, ces proportions étaient encore plus élevées à Vancouver (13 %), à Toronto (11 %) et à Montréal (6 %).

Les personnes faisant partie d'une union interculturelle étaient plus susceptibles d'avoir fait des études supérieures et d'être nées à l'étranger
Selon le Recensement de la population de 2001, près de 7 personnes sur 10 appartenant à un groupe minoritaire visible étaient nées à l'extérieur du Canada. Depuis les années 1960, on accorde une plus grande importance aux critères économiques dans l'admission des immigrants, de sorte qu'un grand nombre des personnes nées à l'étranger étaient plus instruites. C'est pourquoi, les membres de minorités visibles vivant en couple ont également tendance à avoir un niveau de scolarité supérieur à la moyenne. En 2001, environ 28 % des membres de minorités visibles qui vivaient en couple avec un partenaire faisant partie de leur groupe minoritaire possédaient un diplôme universitaire. Dans le cas des personnes faisant partie d'une union interculturelle, la proportion était de 31 %, alors qu'elle était de 18 % pour l'ensemble des personnes vivant en couple. Chez les couples formés de personnes issues du même groupe minoritaire visible et dans l'ensemble de la population vivant en couple, les proportions de personnes



Les personnes ayant un diplôme universitaire sont plus susceptibles de faire partie d'une union interculturelle

Âge	Unions interculturelles		
	Total	Deux personnes appartenant à deux groupes minoritaires visibles différents	Une personne appartenant à un groupe minoritaire visible et une personne n'appartenant pas à un tel groupe
	% de personnes vivant en couple qui forment une union interculturelle		
15 ans et plus	3,2	0,4	2,8
15 à 19 ans	5,4	0,7	4,6
20 à 29 ans	5,3	0,6	4,6
30 à 44 ans	4,3	0,6	3,8
45 à 64 ans	2,5	0,3	2,2
65 ans et plus	1,0	0,1	0,9
Études			
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	1,5	0,2	1,3
Diplôme d'études secondaires	2,3	0,3	2,0
Études postsecondaires partielles	3,6	0,5	3,1
Diplôme universitaire	5,6	0,7	5,0
Lieu de naissance			
Personnes nées au Canada	2,1	0,1	2,0
Personnes nées à l'étranger	6,7	1,5	5,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

ayant moins qu'un diplôme d'études secondaires étaient semblables (27 %), tandis que cela était le cas de 13 % des personnes faisant partie d'une union interculturelle. En raison de la hausse du niveau de scolarité et de l'augmentation de la mobilité sociale, les caractéristiques acquises sous forme de ressources socioéconomiques pourraient, au moment de choisir un partenaire, devenir plus importantes que l'appartenance à un groupe minoritaire visible ou l'origine ethnique¹¹.

Les personnes dont le niveau de scolarité est élevé peuvent faire preuve d'un plus grand degré de tolérance quant aux différences et avoir une vision

plus universelle que les personnes moins instruites¹². Par conséquent, les caractéristiques innées d'une personne, comme la couleur de la peau, perdent de leur importance dans le choix d'un partenaire à mesure que le niveau de scolarité augmente. Près de quatre fois plus de personnes qui possédaient un diplôme universitaire (5,6 %) que de personnes ayant moins qu'un diplôme d'études secondaires (1,5 %) formaient des unions interculturelles. La variation de la prévalence des unions

11. Tzeng, *op. cit.*, 2000.

12. Kalmijn, *op. cit.*, 1998.

interculturelles selon le niveau de scolarité est également liée à l'âge. En effet, les personnes ayant un diplôme universitaire ont tendance à être plus jeunes que celles ayant moins qu'un diplôme d'études secondaires. En outre, les membres des minorités visibles sont plus jeunes et plus instruits que les personnes nées au Canada.

Le fait de poursuivre des études postsecondaires pourrait favoriser les rapports entre personnes issues d'un grand nombre de cultures diverses. En outre, il est possible qu'une personne dont le niveau de scolarité est supérieur soit plus ouverte aux situations où l'on peut entrer en relation avec de telles personnes.

En 2001, près de 7 % des personnes nées à l'étranger qui vivaient en couple formaient une union interculturelle. Dans le cas des personnes nées au Canada, la proportion correspondante n'était que de 2 %. Cet écart reflète probablement la forte proportion de personnes appartenant à un groupe minoritaire visible qui sont nées à l'étranger, comparativement à l'ensemble de la population. Les couples dont au moins une personne est née à l'étranger ont tendance à être différents de la moyenne par rapport à d'autres aspects également — par exemple, ces couples sont aussi plus susceptibles de former des mariages entre personnes dont l'écart d'âge est important¹³. Les mariages où l'homme est beaucoup plus âgé que la femme pourraient refléter les attitudes et les comportements que l'on trouve dans les pays d'origine de ces personnes.

Fait intéressant à noter, les membres de minorités visibles nés au Canada étaient plus susceptibles de faire partie d'une union interculturelle que d'être en couple avec une personne issue de leur propre groupe minoritaire. À l'opposé, les membres de minorités visibles nés à l'étranger étaient beaucoup plus susceptibles de former un couple avec une personne appartenant à leur propre groupe

minoritaire visible qu'avec une personne qui n'appartenait pas à ce groupe. En 2001, 8 % de tous les membres de minorités visibles de 15 ans et plus vivant en couple faisaient partie d'une union interculturelle, comparativement à 14 % des membres de minorités visibles nés au Canada. Plus la durée de résidence au Canada des membres de minorités visibles nés à l'étranger était longue, plus ces personnes étaient susceptibles de faire partie d'une union interculturelle. Seulement 5 % des membres de minorités visibles arrivés au Canada dans les années 1990 faisaient partie d'une union interculturelle, alors que 17 % de ceux qui y sont venus au cours des années 1960 vivaient dans une telle union.

Les unions interculturelles étaient plus fréquentes chez les personnes vivant en union libre que chez les personnes mariées

Dans l'ensemble, les unions libres interculturelles sont proportionnellement plus nombreuses que les mariages interculturels. Il est ainsi probablement parce que les unions libres sont plus courantes chez les jeunes¹⁴ et aussi parce que les membres de minorités visibles présentent un profil d'âge plus jeune que l'ensemble de la population. Il est aussi possible que les unions libres soient perçues comme temporaires ou comportant un engagement moins sérieux que le mariage. En 2001, 4,0 % de toutes les unions libres au Canada étaient des unions interculturelles, par rapport à 2,9 % de l'ensemble des mariages. Dans l'ensemble de la population vivant en couple en 2001, 16 % des couples vivaient en union libre. Dans le cas des couples composés d'une personne n'appartenant pas à un groupe minoritaire visible et d'une personne issue d'un tel groupe minoritaire, la proportion d'unions libres était de 22 %, tandis que la proportion correspondante était de

13 % chez les couples formés de deux personnes issues de deux groupes minoritaires visibles différents.

Les enfants sont proportionnellement plus nombreux dans les unions interculturelles

Les données du recensement ne permettent pas de déterminer si les enfants sont nés de parents formant une union interculturelle, mais seulement d'inscrire les enfants présents au sein du ménage au moment du recensement. En 2001, 3,3 % de tous les couples ayant des enfants formaient des unions interculturelles. Dans le cas des couples sans enfants, la proportion d'unions interculturelles était de 2,8 %. Cet écart est dû en partie au fait que les personnes formant des unions interculturelles sont plus jeunes que les membres des autres couples et, donc, plus susceptibles d'avoir des enfants.

En 2001, le Canada comptait plus d'unions interculturelles ayant des enfants (60 %) que d'unions sans enfants. En comparaison, 57 % de tous les couples avaient des enfants. Cette proportion était légèrement supérieure dans le cas des unions interculturelles composées d'une personne n'appartenant pas à un groupe minoritaire visible et d'une personne issue d'un tel groupe (59 %), et de beaucoup supérieure dans le cas des couples formés de personnes issues du même groupe minoritaire visible (69 %). Toutefois, il se peut que les taux de fécondité soient supérieurs chez les groupes minoritaires visibles comparativement aux taux de l'ensemble de la population. Par exemple, plus de 77 % de tous les couples comprenant au moins une personne d'origine arabe ou originaire d'Asie occidentale avaient des enfants. Plus de 4 couples sur 5 (82 %)

13. M. Boyd et A. Li, « La différence d'âge dans les relations intimes des Canadiens », *Tendances sociales canadiennes*, automne 2003, p. 33 à 37.

14. Statistique Canada, *op. cit.*, 2002b.

dont les deux partenaires étaient d'origine arabe ou sud-asiatique avaient des enfants. Les unions interculturelles comprenant une personne d'origine arabe ou originaire d'Asie occidentale présentaient quand même une plus forte probabilité d'avoir des enfants à la maison (64 %) que l'ensemble de la population vivant en couple.

La proportion d'unions interculturelles du Canada est plus importante que celle des États-Unis

Il est difficile de comparer les données de divers pays en raison des différences qui existent dans la façon dont on définit les groupes minoritaires visibles et les unions interculturelles. Toutefois, les données des États-Unis permettent de croire que certaines des tendances relatives aux unions interculturelles sont différentes de celles enregistrées au Canada. En 2000, aux États-Unis, 2,0 % de tous les couples (mariés ou en union libre) vivaient dans des unions interculturelles; il s'agit d'une proportion inférieure à celle du Canada en 2001 (3,1 %). Aux États-Unis, les unions interculturelles les plus courantes étaient composées de personnes de race blanche et de personnes originaires d'Asie ou des îles du Pacifique. Ces unions représentaient 1,2 % de l'ensemble des couples. De plus, les couples formés d'une personne de race blanche et d'une personne de race noire constituaient 0,7 % de l'ensemble des couples (soit la même proportion qu'au Canada). Parallèlement à ce qui a été observé au Canada, les unions libres étaient plus susceptibles d'être des unions interculturelles (4,3 % de l'ensemble des unions libres) que des mariages (1,9 %)¹⁵.

Résumé

La plupart des gens se marient ou vivent en union libre avec une personne issue de leur propre groupe culturel. Bien qu'elles soient relativement rares, certaines unions sont formées de deux personnes appartenant à deux groupes

différents. En général, les unions interculturelles représentent encore un faible pourcentage de l'ensemble des unions au Canada, mais leur nombre a augmenté au cours de la dernière décennie. Ce fait semble indiquer que les normes sociales régissant le choix d'un partenaire approprié sont souples et qu'elles peuvent changer avec le temps, à mesure que les attitudes évoluent.

Les personnes formant une union interculturelle sont le plus souvent jeunes, résident dans de grands centres urbains, ont un niveau de scolarité élevé et sont nées à l'étranger. Les couples formant une union interculturelle sont également plus susceptibles que les autres couples de vivre en union libre et d'avoir des enfants. Il se peut que les taux d'immigration élevés et la plus grande interaction entre les groupes minoritaires visibles favorisent la formation d'unions interculturelles en élargissant les groupes de partenaires possibles issus de groupes différents.

15. J. Fields et L.M. Casper, « America's families and living arrangements », *Current Population Reports*, P20-537, Washington, D.C., U.S. Census Bureau, 2001.



Anne Milan est analyste pour la publication *Tendances sociales canadiennes* et **Brian Hamm** est agent technique principal à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS :

1 800 263-1136

Pour commander des publications,

SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677

INTERNET : order@statcan.ca

SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES HUIT CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard

Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331

Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut

Montréal (Qc) : (514) 283-5725

Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario

Toronto (Ont.) : (416) 973-6586

Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba

Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020

Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan

Regina (Sask.) : (306) 780-5405

Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest

Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027

Télécopieur : (780) 495-5318

Colombie-Britannique et Yukon

Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691

Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale

(613) 951-8116

Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Statistique Canada

Division de la diffusion

Gestion de la circulation

Immeuble R.-H.-Coats, section 9-K

120, avenue Parkdale

Ottawa (Ontario)

K1A 0T6

ou par téléphone au (613) 951-7277 ou

au 1 800 700-1033; ou par télécopieur

au (613) 951-1584 ou au 1 800 889-9734;

ou par Internet à infostats@statcan.ca.

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.